



Château Nairac

Philippe Maffre

Le château Nairac (fig. 1) porte le nom de l'un de ses éphémères possesseurs du XVIII^e siècle, Elysée Nairac, opulent négociant bordelais. Auparavant et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle Nairac portait la dénomination de *bourdieu de Durancau* qu'il devait à son créateur : André Durancau *citoyen de Bordeaux et auditeur des comptes en la cour du Parlement*. La date de constitution de sa propriété ne peut pas être antérieure au XVII^e siècle car elle relevait à fief de quatre seigneurs ce qui n'aurait pu être le cas si son origine était médiévale¹. Les terres dépendant de Durancau, dont la surface n'excédait pas trois ou quatre hectares ne formaient d'ailleurs pas un ensemble homogène et en dehors de l'enclos *du devant de la maison* elles étaient dispersées dans la paroisse. Des vestiges de la maison Durancau sont encore intégrés au château Nairac et clairement visibles : bâtiment oriental de l'actuelle cour des communs, ailes en retour d'équerre à l'ouest du logis, chapelle voûtée d'arêtes, restes de deux tours d'escalier éclairées par d'étroites baies couvertes d'arcs segmentaires chanfreinés. Tous prouvent que se dressait là une vaste et belle demeure de la seconde moitié du XVIII^e siècle commandant un domaine viticole.

A André Durancau succéda Jérôme Mercadé, membre d'une famille de très ancienne bourgeoisie bordelaise qui s'était illustrée dans le commerce dès le XVI^e siècle. En 1692 Jérôme Mercadé avait acquis la charge de greffier en chef des requêtes du Palais, il dut cependant attendre jusqu'en 1704 pour que des

lettres de provision l'autorisent à en exercer les prérogatives y attachées. Dès 1696 il avait fait enregistrer ses armes : d'azur à un navire d'argent voguant sur une mer onnée de même et surmontée d'un croissant accosté de deux étoiles de même rangées en chef ; armes parlantes donc, dans lesquelles il n'était point renié les origines mercantiles de la famille². Les alliances de Jérôme Mercadé avec les Roborel et par son second mariage avec les Montallier, deux maisons notables de la prévôté royale de Barsac, lui permirent d'acquérir Durancau au début du XVIII^e siècle, il le conserva jusqu'à sa mort en 1744, date à laquelle le domaine consiste *en maison pour le maître, chapelle, chambres de valets et de prix faiseurs, cuvier, chai, écurie et autres bâtiments, vignes, prés, aubaredes, vimières, pignada*³. Si l'on en juge par le style des constructions on peut attribuer à Jérôme Mercadé l'édification des corps de bâtiment complétant la cour des communs au nord et à l'ouest.

Jérôme Mercadé avait terminé sa carrière au Parlement comme greffier en chef garde sac des présentations et affirmations des requêtes du Palais. Il avait marié sa fille avec François

1. A.D.Gir. 3 E 13150. Durancau relevait du Roi, de la fabrique Saint-Vincent, de M. du Roy de Suduiraut, de Luziers.
2. Meller, P. *Armorial du Bordelais*. Paris, Champion ; Bordeaux, Feret, 1906.
3. Cf. note 2.

Bernard Roche, receveur du domaine, et deux de ses fils occupaient un rang honorable dans le clergé. Son fils aîné Pierre était établi dans le négoce, il possédait des magasins à Port-au-Prince où il avait épousé Elisabeth Prost, la fille d'un riche planteur créole⁴. Ce que n'avait pas prévu Jérôme Mercadé c'est que sa seconde épouse lui survivrait, que son fils Pierre mourrait en 1730 et que sa belle fille, veuve du dit Pierre, qui résidait à Durancau depuis son veuvage, se remarierait pour le plus grand malheur des Mercadé avec Felix Grandjean. Celui-ci, ancien fournisseur aux armées devenu écuyer commensal du Roi possédait la charge peu absorbante de piqueur au premier vol pour corneille de la grande fauconnerie, charge qui lui laissait largement le temps de s'adonner à son penchant pour les procès⁵. L'inextricable situation conséquente de la double succession de Pierre et Jérôme Mercadé, à laquelle se mêlaient des problèmes de reprise des veuves et de la première épouse de Jérôme ne trouva de solution qu'en 1759, après que plusieurs accords et transactions fussent entre temps restés sans lendemains⁶. Heureusement Félix Grandjean eut le bon goût de décéder et le 9 juin 1759 Elisabeth Prost de nouveau veuve signait avec Romain Mercadé, exécuteur testamentaire de Jérôme un accord ferme et définitif celui-là, à l'issue duquel elle reçut Durancau en dédommagement pour elle-même et son fils, autre Pierre Mercadé, vivant à Port-au-Prince⁷.

Bien que possédant à Bordeaux l'hôtel Grandjean situé rue des Ayres il semble qu'Élisabeth Prost ait séjourné très fréquemment sur son bien de Barsac ; entre 1759 et 1771 elle l'agrandit par l'achat de diverses parcelles de vignes dans la partie septentrionale de la paroisse⁸. Dès 1759 elle acquit également la maison noble de la Couteleyre, aujourd'hui devenue le domaine du Grand-Caillou à Cérons⁹. A Durancau elle fit aménager un jardin et planter une garenne, mais il semble qu'à partir de 1765 son lieu de résidence principal soit la Couteleyre¹⁰. Pour des raisons vraisemblablement financières, liées à la situation de son fils demeuré en Haïti, Madame Prost se décide à céder ses domaines de Barsac en 1777. Durancau se compose alors d'un enclos qui abrite les constructions et agréments, d'un second enclos planté de vignes au sud du premier et s'étendant jusqu'au village, enfin de plusieurs parcelles dispersées dans la paroisse et dont l'essentiel se trouve à la Bouade et à Coustet et qui paraissent provenir d'un démembrement de la Couteleyre¹¹.

Elysée Nairac qui se porte acquéreur de Durancau le 4 avril 1777 est alors âgé de 43 ans, il a cinq enfants, demeure à Bordeaux rue Saint-Dominique, l'actuelle rue Martignac, il jouit de l'enviable position de second personnage de la maison de négoce Paul Nairac et fils aîné que dirige son frère Paul. Cette firme passe alors pour la première de Bordeaux dont le commerce est à son apogée, elle fut fondée au début du XVIIIe siècle par Antoine-Paul Nairac, protestant originaire de Castres

venu faire fortune à Bordeaux, ce qu'il avait largement réussi en pratiquant ce qu'il est convenu d'appeler le commerce triangulaire¹².

Pour un personnage aussi considérable qu' Elysée Nairac le modeste bourdieu des Mercadé dût apparaître quelque peu misérable. C'est vraisemblablement très vite qu'il décide de lui donner une nouvelle dignité en reconstruisant la demeure (fig. 2). Pour ce faire il s'adresse à un architecte de Barsac ; Jean Mollié, fils d'André Mollié et frère de Pierre, qui furent tous deux les architectes du duc d'Aiguillon. A ce titre ils dirigèrent la construction du château ducal à Aiguillon sur leurs propres plans ou sous ceux de Charles Le Roy, un ingénieur des Ponts et Chaussées, tout permet de penser que Jean Mollié fut d'ailleurs mêlé à l'entreprise¹³. On a pu attribuer la construction du château Nairac à l'architecte parisien Victor Louis, cette attribution tient au fait que Louis construisit à Bordeaux l'hôtel de Paul Nairac frère d'Elysée, et surtout à celui que les plans, élévations et coupes de l'édifice furent conservés dans le portefeuille du célèbre artiste. Ceci peut indiquer qu'il fut consulté, ce qui paraît très plausible puisqu'il achevait l'hôtel Nairac en 1777 ; mais d'une part on connaît très exactement toutes les constructions réalisées par Louis en Bordelais qu'il a lui même recensées, d'autre part les dessins de Barsac sont signés pour exécution entre Elysée Nairac et Mollié ce qui laisse peu de place à quelque équivoque¹⁴. Le plan masse (fig. 3) des projets de Jean Mollié indique clairement les rares parties conservées de l'antique demeure, soit outre les fondations les extrémités nord et sud qui devaient être des tours d'escalier sur la façade occidentale, ainsi que la chapelle, belle salle voûtée en demi sous-sol. Un réaménagement des communs, fermeture totale de la cour et mise en place de pavillons d'angles, était également prévu mais n'a pas reçu d'exécution. Au-devant de l'élévation orientale (fig. 4) s'étendait un vaste jardin régulier tandis qu'à

4. A.D.Gir. 3 E 13036 et C 4102.

5. A.D.Gir. 3 E 13131.

6. A.D.Gir. 3 E 13131.

7. A.D.Gir. 3 E 13150 et annexe II.

8. A.D.Gir. 2 E 2362.

9. Bireton notaire à Barsac. Acte du 9 octobre 1759.

10. Tous les actes passés après cette date conservés en 2 E2362 le sont à la Couteleyre.

11. A.D.Gir. 3 E 20250.

12. Sur les Nairac lire : Cavignac, Jean. *Les vingt-cinq familles*, dans les cahiers de l'I. A.E.S., n° 6 (1985), p. 80 et suivantes.

13. Sur les Mollié lire : Birot, A. « Une famille d'architectes oubliés : les Mollié ». *Bulletin de la Société Archéologique*, tome LXXIV (1983), p. 139 et suivantes.

14. A.M.Bx. Recueil 20 bis : élévation principale, élévation postérieure et coupe.



Fig. 1. - Elévation antérieure.

Fig. 2. - Vue d'ensemble du domaine, dessin par Dominique Duplantier, vers 1990.

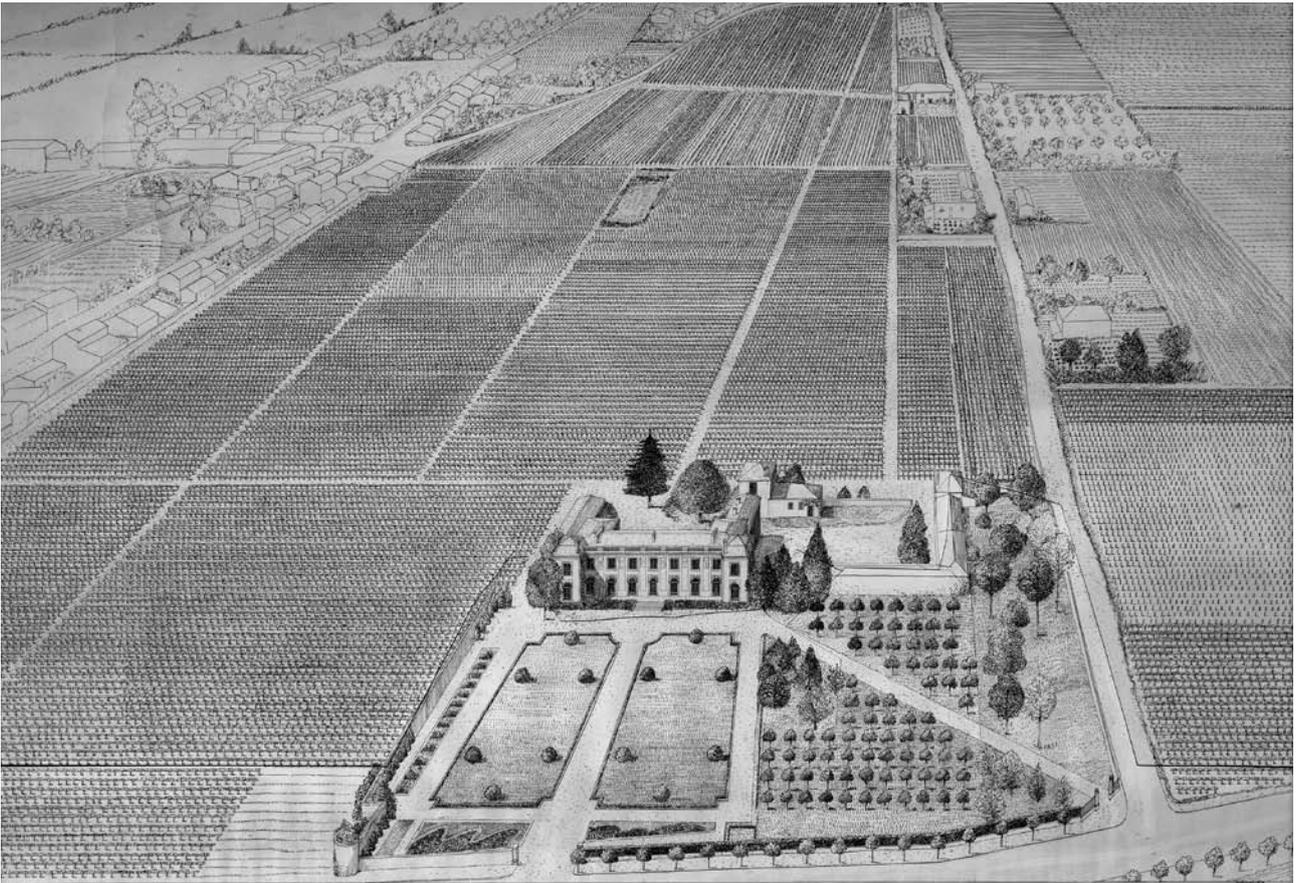
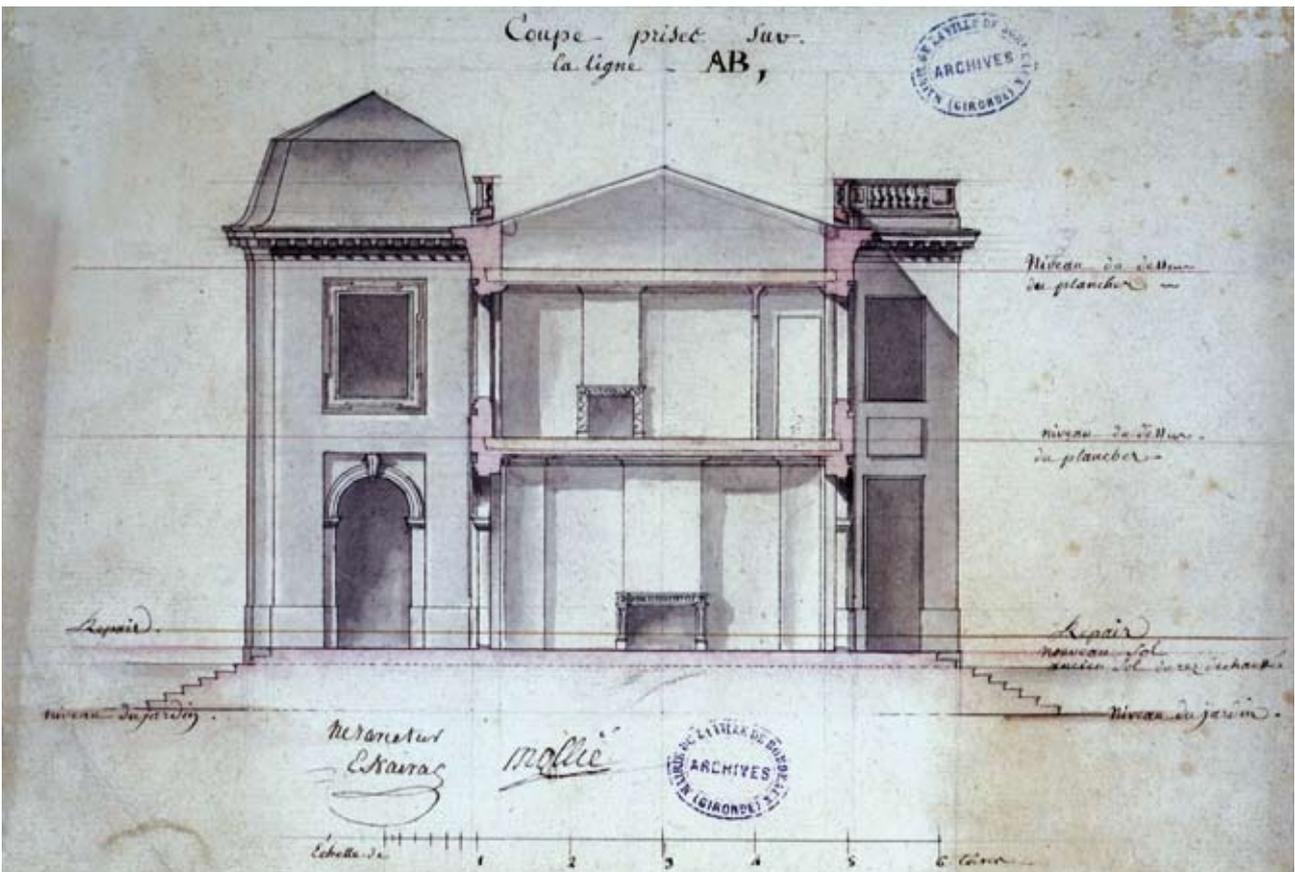




Fig. 3. - Plan de masse du projet de Jean Mollié.

Fig. 6. - Coupe par Mollié.



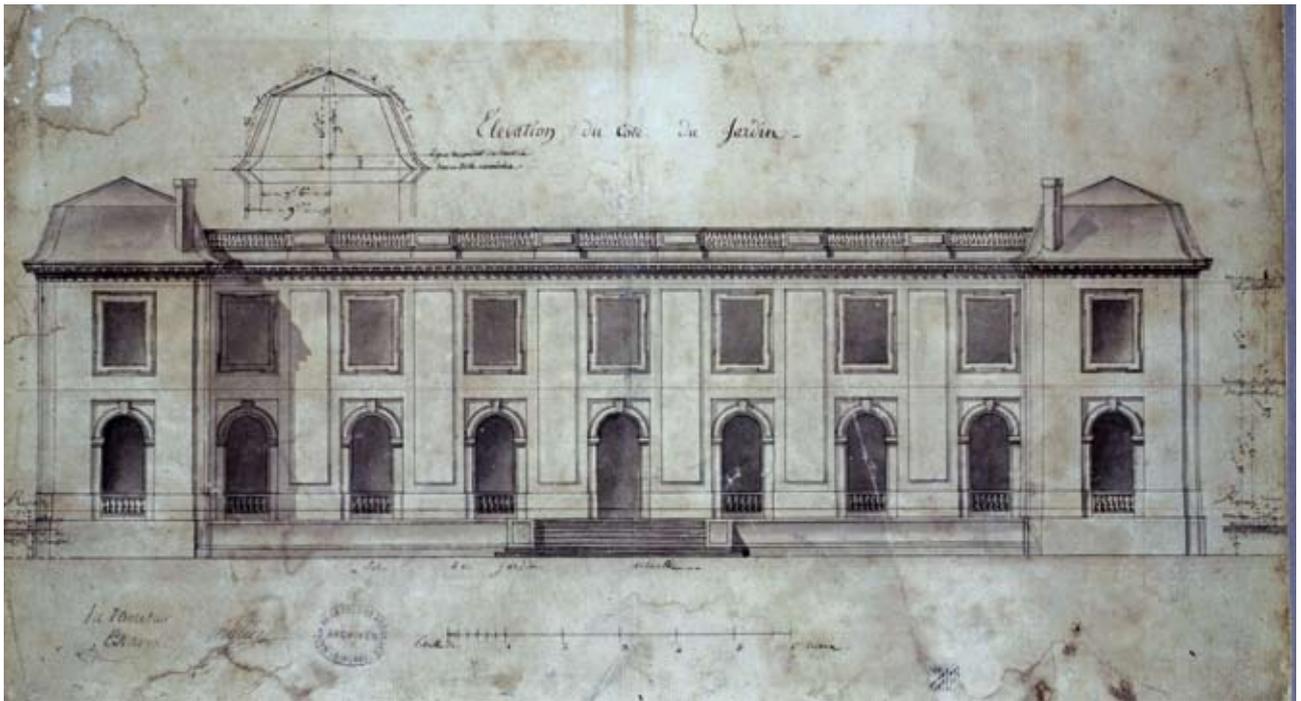
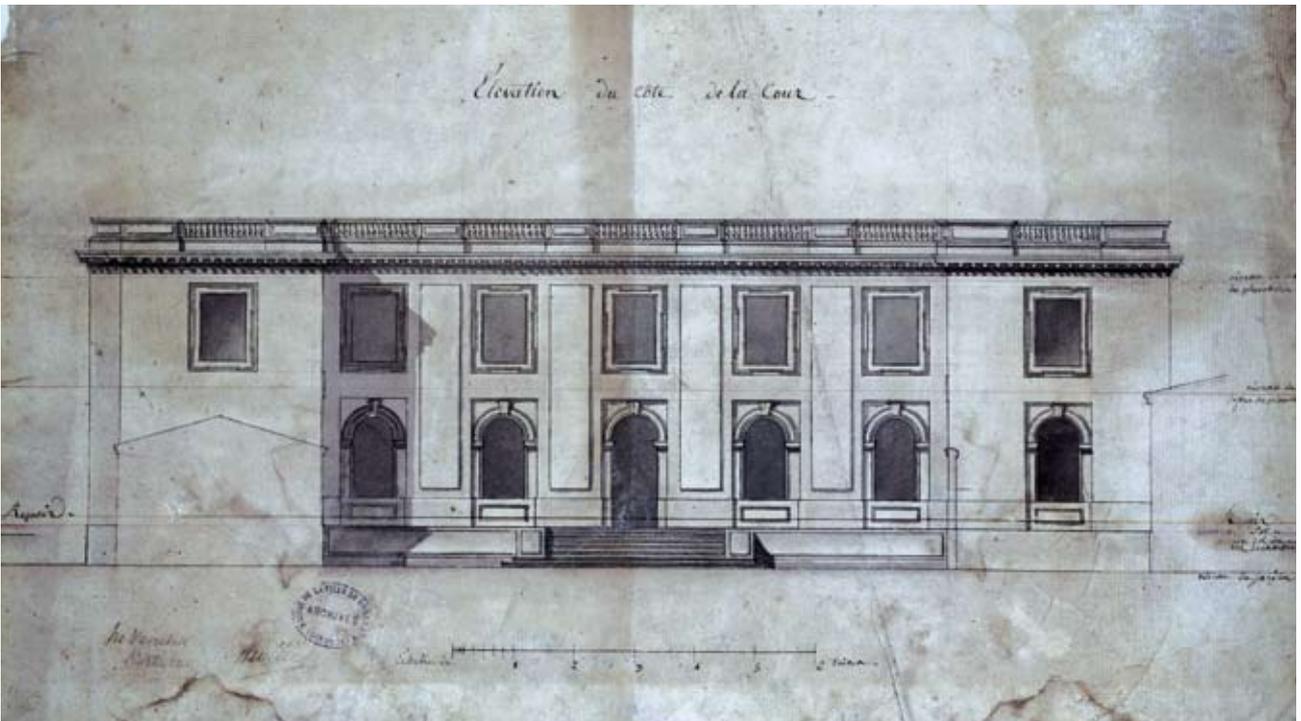


Fig. 4. - Elévation antérieure ou Elévation du côté du jardin, par Mollié.

Fig. 5. - Elévation postérieure ou Elévation du côté de la cour, par Mollié.



l'opposé entre les ailes basses du XVIII^e siècle la large cour d'honneur ouvrait sur le vignoble (fig. 5). Cette dernière disposition reste conservée de nos jours ¹⁵.

L'édifice voulu par Elysée Nairac affirme son caractère délibérément castral par certains archaïsmes référents au « château français ». On pense en particulier en ce qui concerne les élévations aux minces pavillons latéraux en avant-corps couverts de toitures d'ardoises à brisis. A l'intérieur la circulation se fait directement entre les pièces communiquant entre elles, à l'étage par un long couloir en façade. L'escalier principal situé à l'angle nord-occidental de la construction reprend un schéma classique et n'est pas sans rappeler, toutes proportions gardées, l'escalier d'honneur d'Aiguillon ¹⁶. Sur cette structure passéiste Jean Mollié, qui n'était pas à l'écart des modes, a utilisé des solutions décoratives plus « modernes ». Sur les longues élévations les baies en plein-cintre à impostes, clé saillante et extrados fortement mouluré, à allèges garnies de balustres s'opposent aux fenêtres de l'étage tendant vers le carré, à encadrement à crossettes (fig. 6). Les tableaux en saillie inscrits entre les travées tempèrent l'horizontalité de la composition, de larges dés les rappellent au-dessus des trumeaux, ils interrompent la balustrade qui masque cette toiture. Par la canonicité classique de son dessin la corniche qui règne au sommet des murs constitue sans doute l'élément de décor le plus significativement contemporain. La décoration intérieure paraît extrêmement sobre, sans doute a-t-elle été partiellement modifiée au XIX^e siècle mais sans doute aussi devait-elle être simple dès la construction, la fréquentation du château n'étant que très épisodique. Dans le décor des cheminées se mêlent l'influence du goût à la grecque, on note la présence de flots, grecques et postes, et une certaine rusticité, probablement en référence à la finalité du lieu. L'aspect viticole du domaine est curieusement évacué, les communs restant dissimulés, puisque du temps d'Elysée Nairac l'entrée se trouvait face à l'élévation orientale sur le grand chemin royal de Bordeaux à Toulouse, aujourd'hui route nationale 113 (fig.7).

Elysée Nairac ne resta en possession de ce domaine, qui porterait désormais son nom, que quelques années. Il mourut en 1791 juste avant que ne se radicalise la Révolution et ne s'ouvrit une période quelque peu difficile pour sa famille. Ce modèle de grand négociant de l'Ancien Régime, honnête homme sans doute mais au tempérament plutôt effacé fut portraituré trois ans avant sa mort par le peintre Wertmüller qui lors d'un séjour à Bordeaux devint l'artiste à la mode de la bonne société protestante ¹⁷. Deux des cinq filles d'Elysée, Henriette et Julie-Emilie posèrent également pour le même Wertmüller, ce sont précisément elles qui reçurent Nairac en héritage à la mort de leur père sous réserve d'un usufruit, qui fut bref, en faveur de leur mère. Henriette et Julie-Emilie vécurent ensemble à Barsac, célibataires, l'examen de leur portrait explique en partie

cela, jusqu'à respectivement soixante-douze et soixante-huit ans ¹⁸. Le souvenir des sœurs Nairac n'est pas resté impérissable à Barsac mais il faut considérer que ni leur milieu ni leur religion ne les prédisposaient à cette vie de viticulteur, il semble d'ailleurs peu probable qu'elles se soient intéressées à leur propriété, leur nom n'apparaissant jamais dans aucune des transactions foncières effectuées dans leur voisinage entre 1791 et 1837, date de décès d'Henriette.

Le nom qui apparaît souvent en revanche est celui de Bernard Capdeville, agriculteur originaire de Barsac qui possédait là et dans les communes voisines de nombreuses terres et qui s'était lancé dans le négoce des vins, profession qu'il exerçait à Bordeaux quai des Chartrons. Les succès de Bernard Capdeville n'étaient pas étrangers au fait que son épouse appartenait à la famille Merman, le frère de Mme Capdeville possédait le château du Crock à Saint-Estèphe mais était surtout l'un des plus grands courtiers de son temps à Bordeaux ¹⁹. Capdeville avait acquis en 1816 de M. Bonnet de Lalande le petit bien de Ségur qui constituait une enclave dans la partie occidentale de Nairac ²⁰. Ce bien consistait en une grande maison à étage, du XVIII^e siècle, commandant un vignoble de trois hectares et entourée des constructions agricoles inhérentes à ce genre d'exploitation, il devait son nom à ses anciens propriétaires les Ségur de Roquette auxquels il avait été confisqué sous la Révolution (fig. 8). Il avait été vendu nationalement le 1^{er} thermidor de l'an II à un certain adjudicataire ²¹. Bonnet de Lalande l'avait à son tour acquis en l'an XII pour s'en séparer en faveur de Capdeville ²². Après la disparition d'Henriette Nairac ce même Capdeville acheta donc à ses héritiers le domaine désormais de Nairac et le réunit à celui de Ségur ²³. Sous son administration Nairac qui atteint une superficie de sept à huit hectares ne produit qu'une quinzaine de tonneaux de vin blanc ²⁴. En

15. A.M.Bx. Recueil Barsac 35 : plan masse.

16. Reproduit dans A. Birot (cf note 15) p. 144, planche 2.

17. *Le port des lumières. La peinture à Bordeaux 1750-1800*. Catalogue de l'exposition, Bordeaux, 1989, p. 335 et suivantes.

18. Idem, p. 346 à 349.

19. Sur les Merman lire : Feret, Edouard. *Statistique ... de la Gironde*. - Bordeaux, Férét et fils ; Paris, Masson, Guillaumin et Cie, 1889, t. 3, p. 4.

20. A.D.Gir. Enregistrement 12/m 1.

21. A.D.Gir. Q 1448 et annexe III.

22. Marion, Benzacar, Caudriller. *La vente des biens nationaux en Gironde*. - Bordeaux, Cadoret, 1911, t. 1, p. 287.

23. A.D.Gir. 3 E 25078

24. Cocks, Charles. *Guide de l'étranger à Bordeaux et dans la Gironde. Bordeaux, ses environs et ses vins classés par ordre de mérite*. Bordeaux, Férét, 1850.



Fig. 7. - Elévation antérieure avec jardin.

1855 son vignoble est classé « second cru » et figure sur la liste établie par les courtiers bordelais conjointement avec celui de Broustet, l'une des propriétés de Capdeville à Barsac, sous le nom de « Broustet-Nérac »²⁵.

Après le décès de Berbard Capdeville, intervint un partage de ses biens, partage au sort entre ses quatre enfants. Le 3 octobre 1861 sa fille Georgina, épouse de Pierre-Gustave Brunet reçut Nairac dans son lot²⁶. Les bâtiments de Ségur furent soustraits du domaine puis vite réintégrés grâce à un accord passé entre Mme Brunet et sa sœur Mme Müller, propriétaire de Broustet. Pierre-Gustave Brunet qui présida l' Académie des Sciences, Lettres et Arts de Bordeaux à partir de 1847 fut un écrivain



Fig. 8. - Maison de Ségur, élévation antérieure.

25. Classement officiel de 1855.

26. A.D.Gir. 3 E 26216.



Fig. 10. - Élévation postérieure.



Fig. 9. - Dépendances au nord, élévation sur cour.



Fig. 11. - Intérieur, porte.



Fig. 13. - Intérieur,
cheminée à l'étage.



Fig. 14. - Intérieur,
cheminée d'angle à l'étage.

extrêmement proluxe. Economiste, bibliographe, philologue, traducteur, il s'intéressait également à la viticulture sur laquelle il écrivit, il occupa en outre le poste de directeur de la Chambre de Commerce de Bordeaux de 1854 à 1876²⁷. On peut attribuer aux époux Brunet les quelques travaux qui modernisèrent partiellement le décor de la demeure et défigurèrent, sans doute dans un but louable d'amélioration, les ouvertures sur cour des bâtiments d'exploitation (fig. 9). En 1868 l'édition nouvelle

du Cocks et Féret soulignait avec insistance l'excellence de la qualité des vins de Nairac qu'elle hissait au-dessus des autres seconds crus. Faut-il voir là un hommage rendu aux efforts de M. Brunet²⁸ ? Quoi qu'il en soit les faibles quantités produites ne varièrent plus jusqu'à la fin du siècle, elles oscillaient entre cinq et huit tonneaux de vin blanc et dix à quinze tonneaux de vin rouge²⁹.

Brouillée avec ses neveux Müller et Capdeville, Georgina Brunet qui n'avait pas d'enfants institua pour son héritière universelle une lointaine parente, Madame Arnichard. Lors de son décès en 1906 ses neveux attaquèrent le testament mais Mme Arnichard rentra en possession de Nairac en exécution d'un jugement rendu par la cour d'appel de Bordeaux le 4 mars 1907³⁰. A ce moment la propriété consiste en « bâtiments d'habitation et d'exploitation, en terres labourables et vignes en un tenant contenant dix hectares quinze ares quatre vingt centiares. » Agée, retirée à Royat en Auvergne, Mme Arnichard revendit dès le 21 décembre 1908 son nouveau domaine à un négociant et propriétaire lorrain : Jacques Charles Perpezat. Ce dernier vint se fixer à Barsac où il poursuivit ses activités de négoce et de viticulture³¹.

Pendant le presque demi-siècle où Nairac fut géré par M. Perpezat le vignoble connut un nouvel essor, des parcelles de terres lui furent adjointes par achats et échanges entre 1914 et 1927, toute l'exploitation fut consacrée à la vigne et sa production atteignit une trentaine de tonneaux pour une surface d'une douzaine d'hectares, après la seconde guerre mondiale³².

Description

La demeure se compose d'un vaste logis de plan rectangulaire oblong encadré de pavillons. Ses deux longues façades comptent sept travées de baies toutes identiques et identiques aux travées uniques qui occupent les élévations des pavillons encadrant ces façades (fig. 10). Chaque travée comprend au rez-de-chaussée une baie, fenêtre ou porte-fenêtre en plein cintre à archivolt à fasces reposant sur des impostes et à l'étage une fenêtre presque carrée à encadrement à crossettes. Au rez-de-chaussée les baies au centre de chaque façade sont des portes-fenêtres ; les baies latérales sont des fenêtres sous

27. Feret, Edouard. *Statistique ... de la Gironde*. - Bordeaux, Féret et fils ; Paris, Masson, Guillaumin et Cie, 1889, note 21, p. 108. 68

28. Cocks, Charles, Féret, Edouard. *Bordeaux et ses vins classés par ordre de mérite*. Bordeaux, Féret et fils, 1868.

29. Idem éditions de 1874, 1893, 1898.

30. A.D.Gir. Hypothèques, 3e bureau de Bordeaux, vol. 328, n° 2.

31. Duballon notaire à Barsac. Acte du 21 décembre 1908.

32. Cocks, Charles, Féret, Edouard. *Bordeaux et ses vins classés ...*



Fig. 12. - Intérieur, escalier.

l'appui desquelles règnent des balustres. Une balustrade maque la toiture de tuile creuse du corps principal, reposant sur un entablement. Des toits en pavillon à brisis d'ardoise couvrent les pavillons.

Le plan est on ne peut plus simple. Au rez-de-chaussée les pièces, au nombre de trois communiquent directement entre elles. Un salon et une salle à manger se trouvent de part et d'autre d'un vestibule central. La décoration intérieure paraît extrêmement sobre, la fréquentation du château n'étant que très épisodique (fig. 11). Les cheminées, corniche et sols sont conservées mais dans le vestibule le sol a été remplacé par des carreaux de ciment. Dans le décor des premières se mêlent l'influence du goût à la grecque, on note la présence de flots, grecques, entrelacs et postes, et une certaine rusticité, probablement en référence à la finalité du lieu. Le couloir de l'étage de plan semi double se situe du côté ouest. On y accède par un escalier contenu dans le pavillon nord, il est en pierre de Barsac, à garde-corps de fer au dessin de S étirés, tournant à gauche à deux repos (fig. 12). L'étage contient des chambres au décor uniquement concentré sur les cheminées de même inspiration néo-classique que celui des cheminées du rez-de-chaussée (fig. 13 et 14). La plus belle de ces cheminées se trouve au rez-de-chaussée du pavillon méridional : manteau et piédroits s'ornent d'entrelacs, ceux des piédroits sont de diamètre allant en diminuant de haut en bas.

Un jardin occupe l'enclos du côté est ; son dessin de parterre bordé de buis a été reconstruit d'après le dessin de Mollié datant de 1778.

Une aile de dépendances prolongée d'un pavillon séparé par un passage se greffe au rez-de-chaussée du pavillon nord du côté occidental. Les bâtiments viticoles ainsi que des logements de paysans forment du côté nord une cour carrée, tous sont bâtis en *moilons* et couverts de toiture de tuile creuse. Des murs également de *moilons* ceinturent tout l'enclos du domaine, percés de portails dont l'un en demi-lune donne accès à l'ancien bourdieu de Ségur, rattaché depuis 1816 à Nairac ; la demeure, qui semble dater de la limite des XVI^e et XVII^e et siècles, transformée en hangar agricole, et sa petite métairie voisine, datant du XVIII^e siècle, sont toutes deux construites en *moilons* et couverts de toits à longs pans et croupes de tuile creuse et mécanique.

Conclusion

L'édifice voulu par Elysée Nairac affirme son caractère délibérément castral par certains archaïsmes référents au « château français ». On pense en particulier, en ce qui concerne les élévations, aux minces pavillons latéraux en avant-corps couverts de toitures d'ardoises à brisis. Sur cette structure passéiste Jean Mollié, qui n'était pas à l'écart des modes, a utilisé des solutions décoratives plus « modernes ».

Crédit photographique

Toutes les photographies sont d'Antoine Guilhem-Ducléon.